

RT p 8m



CHANCEL CAROLINGIEN
ORNÉ D'ENTRELACS
À SCHÆNNIS (CANTON DE SAINT-GALL)

PAR M. PROU
MEMBRE DE L'INSTITUT



EXTRAIT
DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
TOME XXXIX



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11

MDCCCXII
1912

Bm



TIRAGES À PART

DES

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

EN VENTE

À LA LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11, À PARIS.

- AMÉLINEAU (E.). Notices des manuscrits coptes de la Bibliothèque nationale renfermant des textes bilingues du Nouveau Testament, avec six planches (1895)..... 4 fr. 70
- BABELON (E.). La théorie féodale de la monnaie (1908)..... 3 fr. 20
- BABIN (C.). Rapport sur les fouilles de M. Schliemann à Hissarlik (Troie), avec deux planches (1892)..... 2 fr.
- BARTHÉLEMY (A. DE). Note sur l'origine de la monnaie tournois (1896)..... 0 fr. 80
- BERGER (Ph.). Mémoire sur la grande inscription dédicatoire et sur plusieurs autres inscriptions néo-puniques du temple d'Hathor-Miskar à Maktar (1899)..... 4 fr.
- Mémoire sur les inscriptions de fondation du Temple d'Esmoun à Sidon (1902)... 3 fr. 20
- BERGER (S.). Notice sur quelques textes latins inédits de l'Ancien Testament (1893). 1 fr. 70
- Un ancien texte latin des Actes des Apôtres, retrouvé dans un manuscrit provenant de Perpignan (1895)..... 2 fr.
- Les préfaces jointes aux livres de la Bible dans les manuscrits de la Vulgate; mémoire posthume (1902)..... 3 fr. 50
- CAGNAT (R.). Les bibliothèques municipales dans l'Empire romain (1906)..... 2 fr. 10
- Les deux camps de la légion III^e Auguste à Lambèse, d'après les fouilles récentes (1908). 4 fr.
- La frontière militaire de la Tripolitaine à l'époque romaine (1912)..... 3 fr.
- CARRA DE VAUX (Baron). Le livre des appareils pneumatiques et des machines hydrauliques par Philon de Byzance, édité d'après les versions arabes et traduit en français (1902)..... 8 fr. 50
- CARTON (D^r). Le théâtre romain de Dougga, avec dix-huit planches (1902)..... 10 fr.
- Le sanctuaire de Tanit à El-Kénissia (1906)..... 9 fr. 20
- CHABOT (Abbé J.-B.). *Synodicon orientale*, ou Recueil de synodes nestoriens (1902)... 30 fr.
- CHAVANNES (Éd.). Dix inscriptions chinoises de l'Asie centrale, d'après les estampages de M. Ch.-E. Bonin (1902)..... 6 fr.
- CORDIER (H.). Un interprète du général Brune et la fin de l'École des Jeunes de langues (1911)..... 4 fr.
- CROISSET (Maurice). Observations sur la légende primitive d'Ulysse (1910)..... 2 fr.
- CUMONT (Franz). La théologie solaire du paganisme romain (1909)..... 1 fr. 70
- CUQ (Éd.). Le colonat partiaire dans l'Afrique romaine, d'après l'inscription d'Henchir Mettich (1897)..... 3 fr.
- Le sénatus-consulte de Délos de l'an 166 avant notre ère (1912)..... 1 fr. 70
- DELABORDE (H.-F.). Les inventaires du Trésor des chartes dressés par Gérard de Montaigu (1900)..... 3 fr. 50
- DELISLE (L.). Notice sur un psautier latin-français du XII^e siècle (ms. latin 1670 des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale), avec fac-similé (1891)..... 1 fr. 10
- Anciennes traductions françaises du traité de Pétrarque sur les remèdes de l'une et l'autre fortune (1891)..... 1 fr. 40
- Notice sur la chronique d'un anonyme de Béthune du temps de Philippe Auguste (1891)..... 1 fr. 70
- Fragments inédits de l'histoire de Louis XI par Thomas Basin, tirés d'un manuscrit de Gœttingue, avec trois planches (1893)... 2 fr. 60
- Notice sur les manuscrits originaux d'Adémar de Chabannes, avec six planches (1896). 6 fr. 50
- Notice sur la chronique d'un dominicain de Parme, avec fac-similé (1896)..... 2 fr.
- Notice sur un livre annoté par Pétrarque (ms. latin 2201 de la Bibliothèque nationale), avec deux planches (1896)..... 1 fr. 70
- Notice sur les Sept psaumes allégorisés de Christine de Pisan (1896)..... 0 fr. 80
- Notice sur un manuscrit de l'église de Lyon, du temps de Charlemagne, avec trois planches (1898)..... 1 fr. 70
- Notice sur une *Summa dictaminis*, jadis conservée à Beauvais (1898)..... 1 fr. 70
- Notice sur la Rhétorique de Cicéron, traduite par maître Jean d'Antioche, avec deux planches (1899)..... 3 fr. 50
- Notice sur un registre des procès-verbaux de la Faculté de théologie de Paris, pendant les années 1505-1533 (1899)..... 3 fr. 80
- Notice sur les manuscrits du « Liber Floridus », de Lambert, chanoine de Saint-Omer (1906)..... 8 fr. 60
- Le livre de Jean de Stavelot sur saint Benoît (1908)..... 2 fr.
- Enquête sur la fortune des établissements de l'Ordre de Saint-Benoît en 1333 (1910). 3 fr.
- DELOCHE (M.). Saint-Remy de Provence au moyen âge, avec deux cartes (1892)..... 4 fr. 40
- De la signification des mots *pax* et *honor* sur les monnaies béarnaises et du s barré sur des jetons de souverains du Béarn (1893). 1 fr. 10

(Voir la suite à la page 3 de la couverture.)

CHANCEL CAROLINGIEN
ORNÉ D'ENTRELACS
À SCHÆNNIS (CANTON DE SAINT-GALL)

RTP 8m



CHANCEL CAROLINGIEN
ORNÉ D'ENTRELACS
À SCHÆNNIS (CANTON DE SAINT-GALL)

PAR M. PROU
MEMBRE DE L'INSTITUT



EXTRAIT
DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
TOME XXXIX



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11

MDCCCXII

CHANCEL CAROLINGIEN

ORNÉ D'ENTRELACS

À SCHÆNNIS (CANTON DE SAINT-GALL)

Schænnis⁽¹⁾ est un village du canton de Saint-Gall, situé entre le lac de Zürich et celui de Wallenstadt, dans le pays de Gaster, à l'extrémité occidentale de l'ancienne Rhétie. L'église paroissiale actuelle est l'ancienne église d'un monastère de femmes, fondé dans le premier quart du ix^e siècle par Hunfrid, comte d'Istrie, puis des deux Rhéties⁽²⁾, et qu'à la requête d'Ulrich, comte de Lenzburg, le roi Henri III prit sous sa protection par privilège daté de Zürich, le 30 janvier 1045⁽³⁾. Cet acte royal rappelle que le monastère a été construit depuis les fondements par les parents du solliciteur et le solliciteur lui-même, et dédié à saint Sébastien. C'était une reconstruction⁽⁴⁾, et qui, à n'en pas douter, comprenait l'église, si même

⁽¹⁾ Nous suivons ici l'orthographe du *Dictionnaire géographique de la Suisse*, publié sous la direction de Knapp, Borel et Attinger, qui donne les variantes *Schænnis* et *Schennis*.

⁽²⁾ Sur l'histoire de Schænnis et de son monastère, voir D^r GUBSER, *Geschichte der Landschaft Gaster bis zum Ausgange des Mittelalters*, thèse de l'Université de Zürich, 1900, in-8°, et A. FRÄFEL, *Kreuz und Löwe. Geschichte des Stiftes Schennis und der Landschaft Gaster*, 1^{re} livraison, Uznach, 1903, in-8°. Voir aussi E. A. STÜCKELBERG, *Geschichte der Reliquien in der Schweiz*, t. I. (Zürich, 1902, in-8°), p. 5 et 27.

⁽³⁾ Privilège de Henri III prenant sous sa protection le monastère fondé par le comte Ulrich, « qui rogavit ut monasterium quod

Skennines dicitur a parentibus suis et a se fundatenuis constructum in honoreque sancti Sebastiani martyris dedicatum, situm in pago Churwalaha, in comitatu Eberhardi comitis, in nostrum mundiburdium susciperemus » (TH. VON MOHR, *Codex diplomaticus*, t. I, p. 127, n° 90). Cf. B. HIBBER, *Schweizerisches Urkundenregister*, t. I, p. 341, n° 1331.

⁽⁴⁾ L'existence du monastère de Schænnis au ix^e siècle est attestée, indirectement : par une supplique de l'évêque de Coire, Victor II, à l'empereur Louis, d'environ l'an 828, dans laquelle il est fait allusion à deux monastères de femmes dont l'un est Casis et l'autre probablement Schænnis ; expressément, par le *Livre des Fraternités* de Saint-Gall. Voir GUBSER, *ouvr. cité*, p. 21.

monasterium ne désigne pas la seule église⁽¹⁾ comme dans la plupart des documents de ce temps-là.

L'église⁽²⁾ comprend une nef de l'époque romane, avec bas côtés, le bras méridional du transept sur lequel s'ouvre une absidiole voûtée en cul de four, un chœur de style gothique commencé en 1507, et une tour élevée en 1487 sur l'emplacement du bras septentrional du transept. Sous le carré du transept et le chœur s'étend une crypte, probablement du XI^e siècle, couverte de voûtes d'arête reposant d'une part sur des consoles, et d'autre part sur des colonnes médianes rangées en file.

Ce bel et intéressant édifice fut malheureusement gâté par une décoration de style barocco.

M. l'abbé A. Fräfel, curé de Schännis, dont le talent et la science se sont affirmés dans une intéressante histoire de sa paroisse, aussi curieux des monuments que des documents du passé, dans le désir de rendre à son église le plus possible de son antique beauté, en a entrepris la restauration⁽³⁾ en même temps qu'il a fait faire des fouilles à l'intérieur et autour du chevet. Les piliers carrés qui séparent la nef des bas côtés ont été débarrassés de la décoration moderne qui les recouvrait, et les impostes, dont on a retrouvé quelques fragments, rétablies. La crypte, qui était presque entièrement comblée, a été déblayée. On a retrouvé les bases des colonnes en place; les chapiteaux cubiques ont été refaits sur le modèle de l'un d'eux.

A l'extérieur, un fossé a été creusé qui a fait apparaître la base des murs de grand appareil de l'abside romane, du chœur et du transept, des deux absidioles romanes du transept; dans la partie

⁽¹⁾ Sur ce sens de *monasterium*, voir, outre le Glossaire de Du Cange, le *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture*, par Victor MORTET (Paris, 1911, in-8°) aux pages indiquées dans le glossaire qui termine ce volume, sous le mot *Monasterium*.

⁽²⁾ Plan de l'église dans A. FRÄFEL, *ouvr. cité*, p. 34. Des descriptions sommaires de

l'église de Schännis ont été données dans *Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde*, t. II (1872-75), p. 416-417; dans R. RAHN, *Geschichte der bildenden Künste in der Schweiz* (1876), p. 194; et dans A. FRÄFEL, *ouvr. cité*, p. 33-35.

⁽³⁾ Cette restauration a été confiée à M. A. Gaudy, architecte à Rorschach.

inférieure du mur de l'abside, on a retrouvé les baies en plein cintre qui éclairaient la crypte, mais on ne pourra les rouvrir parce que la construction du chœur gothique en a rendu la fermeture nécessaire; l'une d'elles a même été obstruée par un contrefort.

Dans le mur de la façade, au-dessus de la porte et à la base du pignon, on a dégagé un linteau au milieu duquel est sculpté un groupe de trois personnages du dessin le plus grossier : ils sont debout, vêtus d'une tunique recouverte d'un vêtement plus court terminé en pointe comme une chasuble. Le personnage du milieu tient de la main droite un objet indéterminé, peut-être une boule, et présente la main gauche ouverte; les deux autres personnages placés à ses côtés lèvent, l'un, celui qui est à sa droite, le bras gauche, l'autre le bras droit, tous deux ayant l'autre bras replié sur la poitrine. De chaque côté du sujet central s'alignent d'élégantes palmettes rehaussées de rouge et de bleu, aboutissant à une tête d'animal fantastique tirant la langue. On regrettera qu'au lieu de conserver en place ce vieux monument, encore qu'il fût brisé ou ébréché en quelques points, on l'ait remplacé par une copie, l'original étant destiné à prendre place dans le musée que M. le curé de Schännis ne pourra manquer de créer auprès de l'église pour y conserver les divers morceaux de sculpture retrouvés au cours des fouilles.

Parmi ces morceaux, les plus remarquables sont quatre dalles de marbre blanc sur lesquelles sont sculptés des entrelacs, des rinceaux, des pampres, des rosaces, une croix⁽¹⁾.

De ces quatre dalles, deux sont en forme de rectangle allongé; les tranches sont creusées d'une rainure destinée à recevoir soit

⁽¹⁾ La découverte de ces dalles a été signalée dans la *Neue Zürcher Zeitung*, 1910, n° 198, et dans *Anzeiger*, nouv. sér., t. XII (1910, 4^e livr.), p. 333. Les planches (pl. I à III) jointes au présent mémoire ont été faites à l'aide de photographies qu'a bien

voulu nous offrir M. l'abbé Fräfel lorsque, le 13 septembre 1911, nous eûmes le plaisir de visiter sous sa direction et en la compagnie de notre ami M. le professeur E. A. Stückelberg, de Bâle, son église et les fouilles qu'il a fait pratiquer.

la languette en saillie de plaques plus larges, soit des plaques de moindre épaisseur. Ces diverses pièces étaient donc assemblées, les plus étroites jouant le rôle de pilastres reliant les panneaux. Divers morceaux de marbre trouvés dans les fouilles de l'église Saint-Jean à Münster, dans les Grisons, indiquent un agencement tout semblable; M. Zemp y a justement reconnu les restes d'un chancel ou clôture de chœur⁽¹⁾.

Les ornements de ces dalles « à relief plat »⁽²⁾, ressemblant par conséquent à des découpures, sont, à l'égard du type et de la technique, de ceux qui ont été couramment employés à l'époque carolingienne pour décorer les chancels, les ambons, les baldaquins d'autels, les pilastres, les margelles, d'un mot les surfaces planes ou courbes dont il fallait rompre la monotonie. Tous les motifs analogues à ceux qui recouvrent les dalles de Schænнис se retrouvent sur des pierres provenant d'édifices que les textes ou leur position par rapport à d'autres édifices antérieurs ou postérieurs nous obligent à placer au VIII^e ou au IX^e siècle. Et même quelques monuments pourvus d'une décoration de ce genre portent des inscriptions qui indiquent l'un de ces deux siècles comme l'époque de leur exécution.

Ces sortes de bas-reliefs ne sont pas propres à une région. On en trouve, et tout semblables entre eux, au Nord comme au Sud de l'Italie, en France, en Espagne⁽³⁾. Ces motifs d'ornement ont reçu des artistes barbares qui les ont empruntés à l'art romain et à l'art byzan-

⁽¹⁾ *Le couvent de Saint-Jean à Münster dans les Grisons*, par Joseph ZEMP, avec la collaboration de Robert DURRER (*Les monuments de l'art en Suisse. Publication de la Société suisse des Monuments historiques*, nouv. série, V, VI et VII; Genève, 1906 à 1910, in-fol.), p. 104-105, pl. LVI, fig. 12, 15, 17, débris de panneaux, et fig. 6, 7 et peut-être 14, pilastres maintenant les panneaux.

⁽²⁾ Nous empruntons cette expression à M. E. BERTAUX, *L'art dans l'Italie méridionale*, p. 108.

⁽³⁾ M. Albert MARIGNAN a dressé des listes des monuments et des fragments de sculpture de l'époque barbare en Italie et en France, dans son livre si intéressant et si plein de renseignements et d'aperçus nouveaux intitulé *Un historien de l'art français, Louis Courajod* (Paris, 1899, in-8°), p. 63-72, 73-85, 163-187. Sur la sculpture décorative de l'époque barbare et le classement des divers motifs, voir E. A. STÜCKELBERG, *Longobardische Plastik*, Zürich, 1896, in-12; 2^e édition, Kempten et München, 1909. M. DE LASTEYRIE

tin, et, pour quelques-uns au moins, les ont hérités plutôt que copiés, un caractère particulier résultant de l'accentuation des contours, de la préférence donnée à la ligne sur le modelé, et dans certains cas, pour le décor végétal, de la substitution d'une figure conventionnelle à l'imitation de la nature. Si ce style a trouvé son expression la plus complète à l'époque carolingienne, il s'est toutefois perpétué en quelques monuments de l'époque romane, par exemple à l'église Sant'Abondio de Côme, à Saint-Ambroise de Milan⁽¹⁾, encore que dans ces deux églises se soient aussi conservées des sculptures carolingiennes. Ce sont bien des entrelacs de style carolingien que ceux qui couvrent plusieurs dalles du cloître de Saint-Laurent-hors-les-Murs, et cependant ils n'ont été exécutés que sous le pontificat de Jean XIX c'est-à-dire entre 1024 et 1033, comme en témoigne une inscription⁽²⁾. Tels encore les entrelacs qui encadrent le bas-relief allégorique de la cathédrale de Torcello qu'on attribue au XI^e ou même au XII^e siècle⁽³⁾.

Des pierres décorées de la façon que nous venons d'indiquer ne sont donc pas nécessairement du VIII^e ou du IX^e siècle. Et quand il n'y a aucun indice direct de leur âge, il y a lieu de chercher à le fixer par des rapprochements avec d'autres sculptures sur lesquelles des inscriptions, des textes, le milieu d'où elles sont sorties, permettent de mettre des dates.

Pour ce qui regarde les dalles de Schænnis, il est évident qu'on peut hésiter entre le neuvième et le onzième siècle; elles peuvent pro-

a donné une vue d'ensemble des ornements de l'architecture carolingienne et particulièrement des entrelacs dans son livre intitulé *L'architecture religieuse en France à l'époque romane* (Paris, 1912, gr. in-8°), p. 202 à 215; il a cité les monuments ornés d'entrelacs, tant en France qu'en Italie, les mieux caractérisés et datés, et il a présenté une théorie sur l'origine de ce genre de décoration. Pour l'Espagne, voir les observations de M. DIEULAFOY dans *Aca-*

démie des Inscriptions, Comptes rendus, 1912, p. 40.

⁽¹⁾ RIVOIRA, *Le origini della architettura lombarda*, t. I, p. 249 et 250, fig. 319 à 321, et les images de dalles de la cathédrale d'Aquilée, d'entre 1019 et 1045, p. 335 et 336, fig. 442 à 444.

⁽²⁾ CATTANEO, *L'architecture en Italie du VI^e au XI^e siècle*, traduction Le Monnier (Venise, 1890), p. 178, fig. 98.

⁽³⁾ CATTANEO, *ibid.*, p. 310, fig. 166.

venir soit de la première église, dont la construction dut suivre la fondation du monastère dans la première moitié du ix^e siècle, soit de la seconde église construite par le comte de Lenzburg au xi^e siècle et avant 1045.

L'une des dalles (pl. I) forme un panneau couvert de rinceaux, bordé en haut d'une bande d'entrelacs rappelant un travail de vannerie. Les rinceaux s'échappent d'un vase. Ces rinceaux présentent une particularité : les tiges s'épanouissent en feuilles dont les pointes convergent vers un très petit cercle de façon à former une hélice à cinq branches courbes; et, suivant le point de vue sous lequel on regarde l'ensemble du décor, ce sont les hélices ou les tiges feuillues qui en deviennent le motif principal, le décor paraissant tour à tour géométrique ou végétal. En outre, les feuilles sont combinées de telle sorte qu'au point de contact des cercles, elles dessinent une fleur de lis.

Des rinceaux s'échappant d'un vase pour s'étaler symétriquement sur une surface à décorer se présentent trop fréquemment dans l'antiquité, et particulièrement dans les monuments chrétiens à partir du iv^e siècle, soit sous forme de mosaïques aux parois et aux voûtes des édifices, soit en bas-relief sur les sarcophages et même sur les chapiteaux⁽¹⁾, pour qu'il soit utile d'en rappeler des exemples. Cependant on doit noter que, dans les monuments chrétiens, les rinceaux sont le plus souvent des pampres, lesquels avaient une valeur symbolique.

Sur la dalle de Schænnis, nous avons une combinaison particulière d'un thème géométrique avec un thème végétal. Il n'est pas contestable que l'hélice, comme ornement, ne soit venue à l'art occi-

⁽¹⁾ Nous pensons particulièrement à l'un des chapiteaux de la crypte de Saint-Laurent de Grenoble, sur le coussinet duquel sont sculptées des tiges sinueuses munies de feuilles s'échappant d'un calice, tiges et feuilles analogues aux tiges et aux feuilles-rais

de la dalle de Schænnis que nous allons décrire, et le calice muni, aux angles supérieurs, de volutes, comme celui de Schænnis. Voir R. DE LASTEYRIE, *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, p. 101, fig. 84.

dental de l'Orient⁽¹⁾; mais il faut prendre garde que le dessin de cette figure n'est pas uniforme dans tous les temps et tous les pays. Ainsi, tandis que sur les monuments antiques elle est souvent à rais très fins et très pressés, au contraire sur les monuments du moyen âge, spécialement sur ceux de l'époque carolingienne, les rais larges, s'amincissant de la circonférence vers le centre, se réduisent au nombre de trois, quatre ou cinq : l'hélice devient une roue à rais courbes. Dans le décor, elle est ou isolée ou combinée avec des rinceaux et, dans ce dernier cas, la combinaison est plus ou moins intime. Simplement encadrée dans les ondulations de la tige, elle garde son indépendance, par exemple sur une grande croix de marbre (pl. IV), conservée dans l'église Santa-Giuliana de Budrio, près de Bologne⁽²⁾, et où les

⁽¹⁾ Sur l'hélice et les influences orientales, voir : A. MARIGNAN, *ouvr. cité*, et spécialement sur l'hélice, p. 134; J. J. MARQUET DE VASSELOT, *Les influences orientales*, dans *Histoire de l'art*, publ. sous la direction d'André Michel, t. I, p. 395, et particulièrement p. 398.

⁽²⁾ Cette croix a pour piédestal un tronçon de colonne cannelée antique; il en était déjà ainsi au moins dès le XVII^e siècle. Il en existe un moulage au Museo civico de Bologne. Nous adressons nos plus vifs remerciements à M. le professeur G. Ghirardini, directeur de ce Musée, et à M. Auguste Maestri, conservateur au Musée de Modène, qui ont bien voulu nous donner sur ce monument les renseignements bibliographiques les plus complets. La croix de Budrio a été mentionnée, et l'inscription transcrite dans Cherubino GHIRARDACCI, *Della historia di Bologna* (Bologne, 1596), part. I, p. 39; MALVASIA l'a décrite, et a donné l'inscription en caractères épigraphiques, en même temps que le tronçon de colonne sur lequel est posée la croix, dans ses *Marmora felsinea* (1690), p. 572; on trouvera un dessin de la face postérieure qui porte l'inscription, dans Domenico GOLINELLI, *Memorie istoriche antiche e moderne di Budrio* (1720), p. 28-29, pl. IV; l'inscription a été reproduite dans MURATORI, *Novus thesaurus veterum inscriptionum*, t. IV,

p. 1924, n° 7, et *Antiquitates italicæ*, t. V, col. 553; mais Muratori, pour avoir lu trop rapidement le texte de Malvasia, l'a mal compris et a cru que l'inscription était gravée sur le tronçon de colonne. L'inscription de la croix a été transcrite par GOZZADINI, *Delle croci monumentali ch'erano nelle vie di Bologna*, dans *Atti et memorie della Regia Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna*, anno secundo (1863), p. 40, et mentionnée, d'après cet auteur, par DE ROSSI, *Bullettino di archeologia cristiana*, anno secundo, p. 16; la tête et les bras, face postérieure, ont été reproduits par la photographie dans M. G. ZIMMERMANN, *Oberitalische Plastik* (1897, in-fol.), p. 6, fig. 2, et toute la face postérieure dans E. A. STÜCKELBERG, *Longobardische Plastik*, 2^e éd., p. 87, fig. 119. M. A. MARIGNAN y a fait allusion, *Louis Courajod*, p. 85, en note. Voici le texte des inscriptions de cette croix, tel que nous pouvons l'établir d'après Golinelli et une photographie du moulage. Sur la face antérieure, au pied, on lit en deux lignes + PETRVS || P̄RB ME || ECT : c'est-à-dire *Petrus presbyter me fecit*. RV forment monogramme comme aussi BME; dans le dernier mot, E représente FE et T est la combinaison d'IT. Sur la face postérieure de la haste et au-dessous de la traverse est gra-

fleurs rondes à six pétales alternent avec des hélices; cette croix est d'importance pour l'histoire de l'art ornemental, à cause d'une inscription qui en indique la date précise: sous les empereurs Louis et Lothaire, la 14^e année du premier et la 6^e du second, 6^e indiction, le 8 novembre, ce qui revient au 8 novembre 827 (pl. V).

D'autres fois, la base des branches de l'hélice s'appuie sur la tige, mais il y a entre cette base et la tige une arête: c'est même la disposition la plus fréquente, celle qu'on voit sur un panneau provenant d'un chancel et appliqué au mur de Sainte-Sabine⁽¹⁾, à Rome, sur une dalle de pierre trouvée dans les ruines de Santa-Maria-Antica au Forum⁽²⁾, sur une dalle conservée dans la crypte de Saint-Seurin de Bordeaux⁽³⁾, sur une autre à Saint-Pierre de Vienne⁽⁴⁾, et aussi sur un linteau du Musée de Marseille⁽⁵⁾.

Enfin, les branches de l'hélice peuvent, comme à Schænnis, se confondre avec des feuilles de rinceaux; telle est la disposition de cet ornement sur les faces d'une croix de marbre de l'église San-Gio-

vée l'inscription suivante, en treize lignes:
 + IN N DNI NRI || IHV XPI IMPE || DNN
 HLVDO || VVICVS ET || HLOTARIVS ||
 EIVS FILIO AN || N IMPERII EO || RVM
 XPO IV || ANE QVARE || E SEXTO DIE
 O C || TAVO ME NOVEMB || PIND SEXTA ||
 PETR PRB FIERI ROGAV, qu'on peut lire:
In nomine Domini nostri Ihesu Christi, imperantibus dominis nostris Hludowicus et Hlotarius ejus filio, annis imperii eorum, Christo juvante, quarto decimo et sexto, die octavo mensis novembris, per indictionem sexta, Petrus presbyter fieri rogavit. À la huitième ligne, les lettres RV forment monogramme; pareillement, à la neuvième ligne, les lettres VAR; à la dixième ligne le premier E représente la combinaison d'E et de T; à la onzième ligne, les lettres TAV forment monogramme; enfin, à la treizième ligne, les lettres PETR sont réunies en un monogramme. Golinelli dit qu'un certain Bartolucci avait déchiffré les lettres SYLIAHICE gravées sur la traverse, du même côté que la grande inscription, et réparties entre les groupes d'en-

trelacs; il les interprétait *Sylianus archipresbyter hic jussit crucem erigi*. La photographie que nous avons sous les yeux ne laisse pas voir la trace de ces lettres.

⁽¹⁾ R. DE LASTEYRIE, *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, p. 207, fig. 193.

⁽²⁾ Dalle que nous avons vue déposée dans le narthex le 11 octobre 1904.

⁽³⁾ *Congrès archéologique de France, XXIX^e session* (Saumur 1862), p. 117, figure; A. DE CAUMONT, *Abécédaire d'archéologie, Architecture religieuse*, 5^e édit. (1870), p. 23; R. DE LASTEYRIE, *ouvr. cité*, p. 209, fig. 200. Nous possédons, des dalles avec entrelacs conservées dans la crypte de Saint-Seurin, de belles photographies exécutées pour nous en 1902 par notre ami, M. André Dubreuilh.

⁽⁴⁾ J. J. MARQUET DE VASSELOT, dans *Histoire de l'art*, t. 1, p. 398, fig. 188.

⁽⁵⁾ E. LE BLANT, *Catalogue des monuments chrétiens du Musée de Marseille* (Paris, 1874, in-8^e), p. 82, n^o 49, sans figure.

vanni-in-Monte à Bologne⁽¹⁾, et qui remonte au temps de l'évêque Vitalis, contemporain de Charlemagne (pl. VI). On peut encore rapprocher des rinceaux de Schænnis ceux qu'on voit sur une dalle du cloître de Saint-Sauveur d'Aix⁽²⁾, sur une plaque utilisée comme devant d'autel à Sant' Abondio de Côme⁽³⁾, ou sur le fronton d'un ciborium réemployé dans le mausolée de Foscherari sur la place Galilée à Bologne, ces deux derniers morceaux présentant même, à la jonction des enroulements⁽⁴⁾, une feuille qui, rapprochée des feuilles courbes ou des tiges voisines, donne la figure d'une fleur de lis. À Schænnis, le caractère végétal est si nettement marqué que les sillons qui jouent le rôle de nervures se continuent des tiges sur les feuilles ou rais.

Dans une région voisine, à Münster (Grisons), les fouilles de l'église Saint-Jean ont fourni des fragments de dalles et de bandes, pilastres ou frises, sur lesquels se déroulent des hélices analogues à celles de Schænnis, mais dont le caractère végétal est moins accentué⁽⁵⁾.

Le vase d'où sortent les rinceaux est d'étrange forme : il ressemble à un panier (pl. I); mais, à vrai dire, les traits verticaux qui en rayent la partie supérieure ne sont que la déformation de godrons, ce dont on se convaincra si on le compare à un vase sculpté sur

⁽¹⁾ GOZZADINI, *Delle croci monumentali*, dans *Atti e memorie della Regia Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna, anno secundo* (1863), p. 31, avec l'image du côté où est gravée l'inscription. Gozzadini a lu à tort *indictione nona*; DE ROSSI a rectifié cette lecture dans *Bullettino di archeologia cristiana, anno secundo*, p. 16. E. A. STÜCKELBERG, *Longobardische Plastik*, 2^e éd., p. 46, fig. 63, a reproduit le même côté. Voici l'inscription gravée à la base de la haste : + IŪ DĪ NŌ || RENŌVA || CRVX TEM || PORIB DOM || VITALE EPSC. c'est-à-dire *In Dei nomine renovata crux temporibus domni Vitale episcopi*. Cette croix a pour base un tronçon de colonne sur lequel est gravée cette autre inscription : BARBATVS PRB || FIERI ROGAVI +. L'évêque Vitalis

mentionné dans la première inscription siégeait à Bologne en 789, d'après UGHELLI, *Italia sacra*, t. II, col. 11; mais on ne connaît pas les dates extrêmes de son pontificat; en 814, le siège était occupé par Theodoricus. Un moulage de ce monument est déposé au Musée de Bologne.

⁽²⁾ ROHAULT DE FLEURY, *La messe*, t. I, pl. LXXII, fig. 4.

⁽³⁾ E. A. STÜCKELBERG, *Longobardische Plastik*, 2^e éd., pl. V; A. HAUPT, *Die älteste Kunst insbes. die Baukunst der Germanen*, pl. XIII, fig. 38; D. SANTO MONTI, *Como*, pl. 12 (*L'Italia monumentale*).

⁽⁴⁾ CATTANEO, *ouvr. cité*, p. 121, fig. 53.

⁽⁵⁾ J. ZEMP et R. DURRER, *Le couvent de Saint-Jean à Münster*, pl. LVI, fig. 7, 13 et 16.

le chancel de l'église San-Pietro à Villanova Veronese ⁽¹⁾. Nous ne connaissons que deux vases qui, à l'égard de la forme, puissent être rapprochés de celui de Schænnis : celui qui est sculpté sur une dalle de Carpentras ⁽²⁾, et un autre sur un bas-relief du Musée de Narbonne et dans lequel boivent deux colombes ⁽³⁾, bas-relief dont on place l'exécution au VII^e ou au VIII^e siècle. Encore, le vase de Narbonne n'est-il orné de volutes qu'aux angles supérieurs, comme celui de Villanova, tandis qu'à Schænnis, comme à Carpentras, cet ornement se répète aux angles inférieurs.

Quant aux entrelacs qui ornent la marge supérieure de la dalle (pl. I), ils sont du même type que ceux qui couvrent la bordure du chancel de l'église Saint-Pierre à Toscanella ⁽⁴⁾, que l'on peut rapporter au VIII^e ou plutôt au IX^e siècle; du même genre aussi que ceux du chancel de l'église de Norba près de Rome ⁽⁵⁾, dont les restes ont été retrouvés en 1902. Mais on pourrait citer bien d'autres exemples.

L'autre dalle (pl. II) présente un champ carré, limité en haut et en bas par une bande d'entrelacs. Le carré est rempli d'un ornement consistant en une combinaison de deux cercles et d'un carré concentriques que M. Stükelberg désigne par le nom de « fond de corbeille » ⁽⁶⁾. Au centre, une rosace à double corolle entourée d'une torsade qui, s'échappant en quatre rayons, deux passant sous le cadre carré, les deux autres par-dessus, va former une autre circonférence concentrique à la première et dans laquelle est inscrit le carré. Des grappes de raisin et des feuilles occupent les espaces triangulaires compris entre le carré et les cercles. Pareille figure, et même presque

⁽¹⁾ CATTANEO, *ouvr. cité*, p. 192, fig. 108, et RIVOIRA, *ouvr. cité*, t. I, p. 196, fig. 268.

⁽²⁾ R. DE LASTEYRIE, *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, p. 202, fig. 184.

⁽³⁾ ROHAULT DE FLEURY, *La messe*, t. V, pl. CDII; PROU, *La Gaule mérov.*, p. 15, fig. 8; R. DE LASTEYRIE, *ouvr. cité*, p. 202, fig. 183.

⁽⁴⁾ RIVOIRA, *ouvr. cité*, t. I, p. 159, fig. 212.

⁽⁵⁾ L. SAVIGNONI et R. MENGARELLI, *Relazione supra gli scavi eseguiti a Norba*, dans les *Notizie degli scavi*, 1903, p. 237, fig. 7.

⁽⁶⁾ En allemand *Korbboden*; E. A. STÜCKELBERG, *Longobardische Plastik*, p. 55; 2^e éd., p. 38.

semblable dans les détails, se retrouve sur des dalles de Sant' Abondio de Côme⁽¹⁾ et de San-Oresto près de Narni⁽²⁾; comme à Schænnis, le carré est posé sur la pointe; tandis que dans d'autres exemples du même motif, le carré est posé sur l'un des côtés : à Sainte-Marie in Trastevere⁽³⁾, à Sainte-Sabine de Rome, dans l'église de Castel Sant' Elia près de Nepi⁽⁴⁾, à Aquilée⁽⁵⁾, à Saint-Seurin de Bordeaux⁽⁶⁾. Il est notable que sur le panneau d'Aquilée, comme sur celui de Schænnis, le motif principal est accompagné d'une bande de tresses.

L'une des bordures de la dalle de Schænnis est couverte d'entrelacs assez simples, d'une combinaison analogue à celle d'où procèdent les entrelacs de la croix de Budrio déjà citée (pl. V). C'est un type fréquent; il suffisait de citer un exemple à date certaine.

L'autre marge de la dalle de Schænnis est couverte d'entrelacs en forme de 8⁽⁷⁾.

Ce qui est plus remarquable, c'est la suite de petits cercles dont est garni le rebord qui encadre la pierre et celui qui, en haut et en bas, sépare le champ des marges. Ces petits cercles sont marqués, en leur centre, d'un point profondément creusé. Pareil ornement est commun sur les objets de bronze de l'époque gallo-romaine, sur les objets d'ivoire ou d'os de l'époque barbare, tels que peignes et coffrets.

L'un des pilastres est orné simplement d'entrelacs (pl. III, fig. 1). Le motif principal est formé de cercles qui s'entrecroisent avec deux rubans dessinant une suite de losanges et se terminant, à chaque

⁽¹⁾ Dalle provenant de Sant' Abondio et conservée au Musée de Côme, ROHAULT DE FLEURY, *ouvr. cité*, t. III, pl. CCXXXVI; STÜCKELBERG, *ouvr. cité*, 1^{re} éd., p. 55, fig. 37, et 2^e éd., p. 38, fig. 49 et pl. III; D. SANTO MONTI, *Como*, pl. 4 (*L'Italia monumentale*).

⁽²⁾ STÜCKELBERG, *ouvr. cité*, 1^{re} éd., p. 55, fig. 36, et 2^e éd., p. 38, fig. 48.

⁽³⁾ ROHAULT DE FLEURY, *ouvr. cité*, t. III, pl. CCXXXVI; STÜCKELBERG, *ouvr. cité*, 1^{re} éd., p. 57, fig. 39.

⁽⁴⁾ ZIMMERMANN, *Oberitalische Plastik*, p. 7, fig. 4.

⁽⁵⁾ HAUPT, *ouvr. cité*, pl. XIII, fig. 37.

⁽⁶⁾ *Congrès archéologique de France*, XXIX^e session (Saumur, 1862), p. 118, fig.; R. DE LASTEYRIE, *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, p. 209, fig. 199.

⁽⁷⁾ Voir le type dans STÜCKELBERG, qui le désigne par le mot *Achtergeflecht*, *ouvr. cité*, 1^{re} éd., p. 42, fig. 13, et 2^e éd., p. 24, fig. 14.

bout, en forme d'étrier. Il est encadré d'une torsade du type le plus simple, telle qu'on la trouve en tout pays et à toute époque, de laquelle il est séparé par une baguette coupée de place en place d'une couple de petits anneaux; les sections de baguette sont légèrement renflées en leur milieu : c'est l'imitation du chapelet d'olives classique.

L'autre pilastre est plus intéressant, car la décoration en est symbolique (pl. III, fig. 2). D'un vase sortent deux tiges munies de feuilles et de fruits, qui s'élèvent en décrivant trois cercles vers une croix qu'elles soutiennent et qui forme le couronnement de tout le motif. Les fruits sont des grappes de raisins; et sur huit feuilles, quatre sont découpées à la façon des feuilles de vigne; les quatre autres sont simples avec une nervure centrale sur laquelle sont greffées de part et d'autre des nervures parallèles entre elles. La présence de ces dernières feuilles, de fantaisie, ne saurait nous empêcher de reconnaître ici des tiges de vigne, des pampres.

La vigne est l'un des plus anciens éléments décoratifs que les chrétiens aient adoptés : elle paraît déjà dans les peintures des Catacombes. À partir du IV^e siècle, les pampres s'échappant d'un vase en forme de calice s'étalent sur les parois des sarcophages, sur les chancels et les autels. Le calice montre que les pampres sont le symbole eucharistique, puisque du raisin sort le vin dont le Christ a dit : *Hic est enim sanguis meus*⁽¹⁾.

Mais à Schænnis les pampres forment le support d'une croix. Et par là, ce motif, banal en lui-même, devient remarquable, car c'est une façon d'affirmer la signification des pampres dont De Rossi a signalé un très ancien exemple, du IV^e ou du V^e siècle, sur un pilastre d'autel trouvé en 1875 à Baccano, à sept lieues de Rome⁽²⁾. Sur la face de ce support, et du haut en bas, s'étend un cep de vigne

⁽¹⁾ MATTH., XXVI, 28.

⁽²⁾ DE ROSSI, *Baccano sulla via Cassia. Scoperta del cimitero di S. Alessandro...* con parte

del suo antico altare, dans le *Bullettino di archeologia cristiana*, 2^e sér. 6^e année (1875), p. 143.

avec feuilles et fruits, et qui, partant de la haste du monogramme du Christ dont il n'est que le développement, vient aboutir à un autre pareil monogramme. C'est la traduction par l'image des paroles du Christ : *Ego sum vitis, vos palmites* ⁽¹⁾.

À Schænnis, le cep sort d'un calice au lieu d'être l'épanouissement du monogramme du Christ, et il aboutit à une croix au lieu du monogramme. Ce n'est cependant qu'une variante d'un même thème symbolique et décoratif. Mais un intervalle de cinq siècles sépare les deux monuments, et entre les deux les Barbares ont passé.

La substitution d'un vase de forme quadrangulaire au calice, le mélange de feuilles sans caractères et de feuilles de vignes nous autorisent à penser que le sculpteur de Schænnis n'a pas compris la signification ou, au moins, toute la signification du motif ornemental qu'il reproduisait.

La technique nous permettra d'en fixer la date. Les grappes de raisins sont représentées par une masse de grains assez gros réunis dans un cadre formé d'un trait continu. De pareilles grappes, c'est-à-dire cernées par un trait en relief, sont sculptées sur nombre de monuments carolingiens : le ciborium de l'autel de saint Eleucadius à Saint-Apollinaire *in Classe* ⁽²⁾, à Ravenne, sculpté entre 806 et 816; un panneau de chancel, à Sainte-Sabine de Rome ⁽³⁾; sur ces deux bas-reliefs, la grappe est cordiforme. Sur d'autres, elle a une forme plus voisine de celle de Schænnis : par exemple, sur le chancel de l'église Saint-Pierre, à Toscanella ⁽⁴⁾; sur un fragment d'ambon provenant de Voghenza et conservé à Ferrare ⁽⁵⁾, daté de l'épiscopat d'un évêque Georges, sur le siège et la date de qui les archéologues ne sont pas d'accord; sur des panneaux de chancel à Saint-Ambroise de

⁽¹⁾ JOH., XV, 5.

⁽²⁾ HAUPT, *Die älteste Kunst insbes. die Baukunst der Germanen*, pl. XXIV, fig. 96; R. DE LASTEYRIE, *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, p. 219, fig. 221.

⁽³⁾ CATTANEO, *ouvr. cité*, p. 169, fig. 92;

RIVOIRA, *ouvr. cité*, t. I, p. 162, fig. 217;

R. DE LASTEYRIE, *ouvr. cité*, p. 206, fig. 192.

⁽⁴⁾ RIVOIRA, *ouvr. cité*, t. I, p. 158 et 159, fig. 210 et 212.

⁽⁵⁾ ROHAULT DE FLEURY, *ouvr. cité*, t. III, pl. CLXXXII, et p. 23.

Milan⁽¹⁾ et à Sant' Abondio de Côme⁽²⁾; sur une dalle de l'église Saint-Jean de Münster (Grisons)⁽³⁾; en France, sur une dalle conservée au Musée Saint-Pierre, à Vienne⁽⁴⁾.

La croix que supporte le cep de vigne, sur le pilastre de Schännis, est gemmée; les extrémités se recourbent en volute aux angles; elle est flanquée, au-dessus de la traverse, de deux roses à quatre pétales.

Les croix gemmées, c'est-à-dire ornées de petits cercles représentant les pierres enchâssées dans les croix de métal, sont plus rares, à l'époque barbare, que celles dont la hampe et la traverse sont couvertes d'entrelacs; mais les unes et les autres sont pourvues de volutes aux extrémités. Nous ne citerons qu'une croix à volutes parce qu'elle est sculptée sur un monument daté et peu connu (pl. VII); la face est ornée d'une torsade; elle occupe le haut d'un fronton de ciborium, conservé au Musée municipal de Cortone, et provenant de l'église Saint-Vincent⁽⁵⁾. La décoration de cet intéressant morceau est la suivante : sur l'archivolte de l'arc, une torsade pareille

⁽¹⁾ CATTANEO, *ouvr. cité*, p. 217, fig. 119; R. DE LASTEYRIE, *ouvr. cité*, p. 207, fig. 195.

⁽²⁾ ROHAULT DE FLEURY, *ouvr. cité*, t. III, pl. CCXXXVI.

⁽³⁾ J. ZEMP et R. DURRER, *Le couvent de Saint-Jean à Münster*, pl. XXIX, n° 1. Voir dans le même ouvrage, p. 11, une note (la note 7) sur les grappes de raisin entourées d'un filet. On trouvera une image de la dalle de Münster dans E. A. STÜCKELBERG, *ouvr. cité*, 2° éd., p. 35, fig. 41, et dans R. DE LASTEYRIE, *ouvr. cité*, p. 156, fig. 138.

⁽⁴⁾ Photographie obligeamment communiquée par mon confrère et ami, M. C. Enlart, directeur du Musée de sculpture comparée, à Paris, reproduite dans R. DE LASTEYRIE, *ouvr. cité*, p. 213, fig. 209.

⁽⁵⁾ C'est le 23 septembre 1907 que nous avons vu et noté ce monument, mais c'est à la courtoisie du savant conservateur de la Bibliothèque et du Musée de Cortone, M. Jé-

rôme Mancini, que nous devons la belle photographie, exécutée par M. G. Marcoaldi et reproduite ici; nous adressons à ces messieurs nos plus vifs remerciements. M. J. MANCINI a signalé ce précieux débris et rapporté l'inscription dans son livre *Cortona nel medio evo* (Firenze, 1897), p. 10, et dans *Cortona, Montecchio Vesponi e Castiglione Fiorentino* (Bergamo, 1909, *Monografie illustrate*, ser. I, Italia artistica, n° 46), p. 27 : « Sull' arco semicircolare del frontespizio in pietra, appartenuto ad un ornato della vetustissima e quasi distrutta chiesa suburbana di S. Vincenzo, leggesi incisa la sgrammaticata iscrizione : [tem]poribus dn. Carulo imperatori Ido prb. fieri feci pro amore Dei et Sci Vn. » Et il identifie, avec raison, l'empereur Charles avec Charlemagne. Nous nous proposons de consacrer à ce monument une dissertation dans laquelle nous démontrerons qu'il s'agit bien de Charlemagne.

à celle qui encadre le premier des pilastres de Schænnis, et qui, comme la tresse du même pilastre, se termine en étrier; puis, au-dessus, se déroule l'inscription :

[TEM]PORIBVS DN CARVLO IMPERATORI IDO PR̄B FIERI
FECI PRO AMORE DĪ ET SCĪ VN̄.

Temporibus domno Carulo imperatori Ido presbyter fieri feci pro amore Dei et sancti Vincentii.

Dans l'espace compris entre l'archivolte et le sommet du gâble, au centre, la croix que nous venons de décrire, et de chaque côté, une branche d'arbre, un paon, puis au point le plus bas une fleur de lis. Il nous paraît que la décoration de ce ciborium et la façon dont elle est traitée indiquent le règne de Charlemagne; mais même avec les empereurs Charles le Chauve (875-877) ou Charles le Gros (880-887), si c'est l'un des deux que vise l'inscription, nous nous tenons encore dans le ix^e siècle.

Pour revenir à la croix de Schænnis, on doit la rapprocher, quant à la forme générale et au dessin des volutes, de la croix de l'ambon de Romainmôtier⁽¹⁾, de date incertaine malgré l'inscription qui donne le nom de l'abbé qui l'a fait faire, mais qui nous paraît provenir de l'église de la seconde moitié du viii^e siècle plutôt que de celle du vii^e siècle⁽²⁾. D'ailleurs les entrelacs qui forment le cadre de la dalle de Romainmôtier offrent une grande analogie avec ceux de Schænnis.

La croix qui occupe le centre du bas-relief de Narbonne cité plus haut⁽³⁾ rappelle beaucoup celle de Schænnis malgré quelques différences dans les détails : elle est gemmée, pourvue de volutes, et flanquée de deux rosettes dans les cantons supérieurs. Or ce bas-relief de Narbonne paraît, par le style, avoir été exécuté à

⁽¹⁾ Marius BESSON, *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, pl. IV; R. DE LASTEYRIE, *ouvr. cité*, p. 221, fig. 223.

⁽²⁾ Sur la date de l'ambon de Romainmôtier, voir R. DE LASTEYRIE, *ouvr. cité*, p. 222.

⁽³⁾ Voir plus haut, p. 132, n. 3.

l'époque carolingienne, et plutôt au VIII^e siècle qu'au siècle suivant, car il se rattache étroitement à l'art mérovingien.

En résumé, nous avons relevé sur les dalles de Schænnis une série de motifs de décoration qui tous se retrouvent sur des monuments dont les uns sont certainement, et les autres vraisemblablement du VIII^e ou du IX^e siècle; et s'il est vrai que quelques-uns, tels que les entrelacs, se sont perpétués dans l'art roman, ils ne se rencontrent dans la décoration du XI^e ou du XII^e siècle qu'isolés, et non pas groupés comme nous le voyons à Schænnis. Il est donc probable que ces sculptures, que nous tenons pour les débris d'une clôture de chœur⁽¹⁾ et qui sont de style carolingien, ont été réellement exécutées à l'époque dont elles portent la marque, qu'elles proviennent de la première église du monastère de Schænnis, celle qui fut construite au IX^e siècle, et non pas de la seconde église que fit édifier le comte de Lenzburg dans la première moitié du XI^e siècle.

⁽¹⁾ M. l'abbé Fräfel a, croyons-nous, le dessein d'employer les panneaux de chancel qu'il a retrouvés, à la construction d'un autel, comme on a fait à la cathédrale de Coire pour des morceaux du même genre. Cet exemple devrait détourner M. le curé de Schænnis de son projet. Il serait préférable d'appliquer ces

dalles aux murs de l'église, à l'intérieur; ce qui permettrait de les étudier plus facilement, de se rendre compte de l'agencement primitif en même temps que cette disposition ne contribuerait pas moins que celle dont on forme le projet à la décoration de l'église.





ÉGLISE DE SCHÆNNIS.
PANNEAU DE CHANCEL.





ÉGLISE DE SCHÆNNIS.
PANNEAU DE CHANCEL.



1



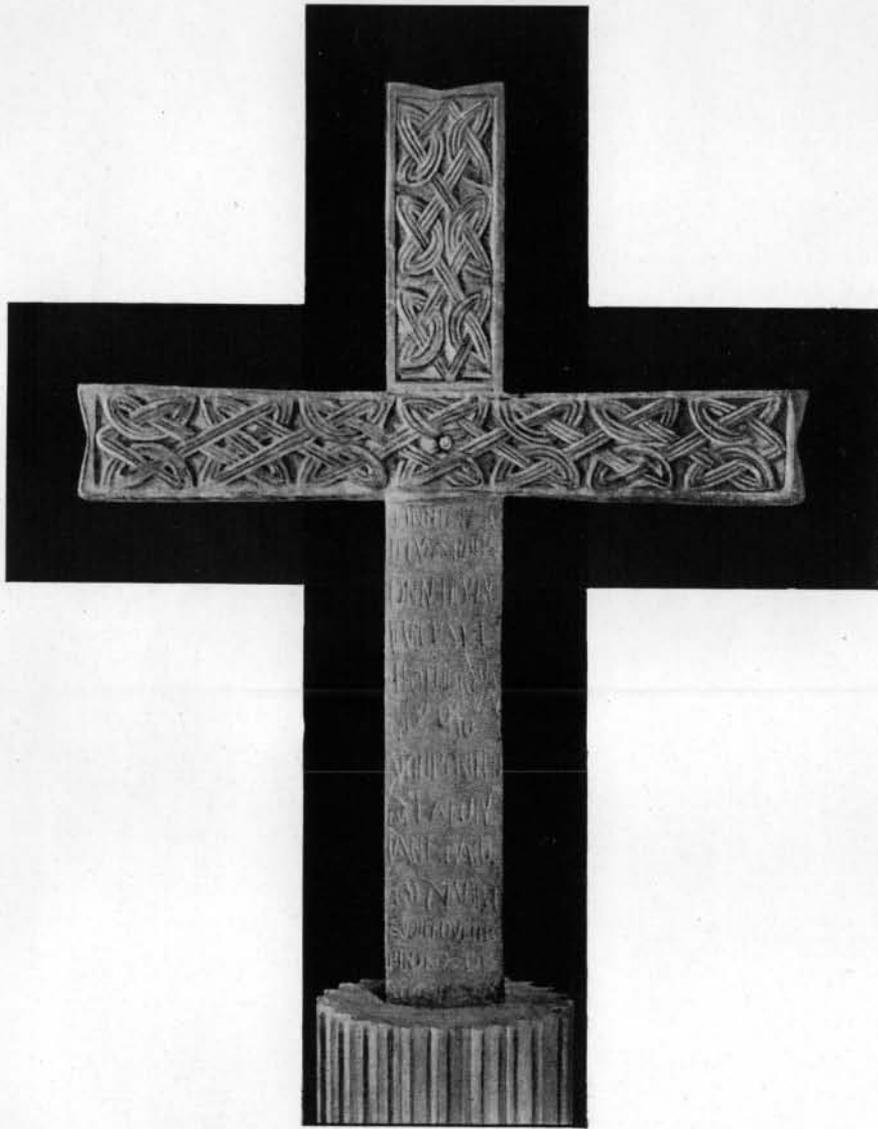
2

ÉGLISE DE SCHÆNNIS.
PILASTRES DE CHANCEL.



Pietro Poppi, phot. à Bologne.

ÉGLISE DE BUDRIO.
CROIX DE MARBRE DATÉE DE L'AN 827.
FACE ANTÉRIEURE.



Pietro Poppi, phot. à Bologne.

EGLISE DE BUDRIO.
CROIX DE MARBRE DATÉE DE L'AN 827.
FACE POSTÉRIEURE.



FACE ANTÉRIEURE.



FACE POSTÉRIEURE.

Pietro Poppi, phot. à Bologne.

ÉGLISE SAN-GIOVANNI-IN-MONTE, À BOLOGNE.
CROIX DE MARBRE SCULPTÉE VERS 800.



MUSEE DE CORTONE.

Cliché G. Marcoaldi.

FRONTON DE CIBORIUM PROVENANT DE L'EGLISE SAINT-VINCENT.

